



Paris, le 21 mars 2014

## Laïcité, raison et lucidité

### Sur les faits :

Une dizaine d'enseignants de la région Ile de France dans une « tribune libre » d'un blog **hébergé** par le site **Mediapart** ont pris position sur les effets de la **loi du 15 mars 2004**, interdisant les signes religieux ostentatoires à l'école, en estimant qu'elle avait eu un effet nul.

A partir de cette tribune libre, certains ont cru pouvoir instruire un procès à la Ligue de l'Enseignement, parce qu'elle a été un des souscripteurs concourant à la création du site **Mediapart** et d'amalgame en amalgame, ils l'ont sommé au sein du collectif laïque de la rue Cadet, de s'expliquer, voire « d'abjurer », pour une position (abrogation de la loi du 15 mars 2004), qu'elle n'a pas adoptée, à notre connaissance. Pire, on l'accuse de faire le jeu du Front National à la veille d'un premier tour des Municipales, où l'on sait que l'extrême droite va poursuivre son expansion. Curieux !

La violence des propos tenus, qui plus est, dans un milieu laïque, nous a laissés pantois. Nous croyons encore naïvement, au CNAFAL, que la laïcité c'est aussi la raison, la lucidité, l'analyse des faits, la libre expression et la liberté de penser. Quel que soit les différences d'analyses, ou les nuances, que l'on peut avoir dans le cadre d'un débat démocratique avec cette organisation, on ne peut, dans le contexte actuel du retour d'une droite factieuse, vichyste, maurassienne, ultra catholique et « Algérie française », lancer une accusation outrancière, telle qu'elle a été formulée au démarrage de cette affaire, le **lundi 17 mars**. Il y a eu un emballement...

Aussi le CNAFAL ne s'associera pas à une entreprise calomniatrice et outrancière.

### Sur le fond :

Le CNAFAL, en **novembre 2003**, a pris position en faveur de la loi et ne s'est jamais contredit depuis. (Voir texte : pour garantir la paix civile, préserver les espaces publics par la laïcité). Le CNAFAL fait sienne la réflexion d'Henri Pena-Ruiz qu'il faut « **combattre ceux qui n'admettent la laïcité que tournée contre les citoyens de confession musulmane...** » et adhère tout à fait à sa tribune « **laïcité scolaire : une exigence d'émancipation** ».

Jean-Marie Bonnemayre,  
Président.

### Pièces jointes :

- ✓ Pour garantir la paix civile : préserver les espaces publics par la laïcité – Contribution du CNAFAL à la Commission STASI (2003)
- ✓ Laïcité scolaire : une exigence d'émancipation par Henri Pena-Ruiz (19 mars 2014)



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris**  
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org) - Messagerie : [cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)